

ÉOLIENNES

Page 6

La grande imposture

Comment
la résistance
s'organise

« VALEURS ACTUELLES »

DU 6 AOUT 2009



Giscard.
L'ancien président de la République a sonné l'alarme.

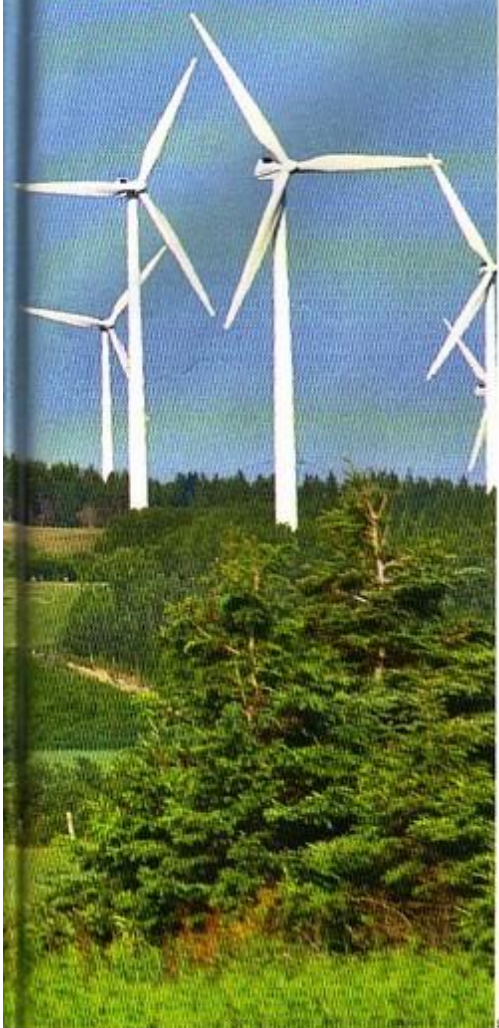


Antolini.
Le président du Ser pousse à l'extension maximale du parc éolien.



Borloo.
Le ministre de l'Écologie devra arbitrer entre pro et antiéoliens.

ennes



caillouteux, coincé entre les arbres et les épais buissons, avant d'arriver à quelques prairies désertes, puis sur un vaste plateau d'estive. Il y a des champs de blé et des prés séparés par des murs de pierre sèche, le souffle du vent dans la lumière du soir, le bruit des cloches

des vaches. Deux d'entre elles s'affrontent, cornes contre cornes, dans un sourd roulement de sabots. Le troupeau suit la bagarre, curieux comme des enfants dans une cour de récréation, au milieu d'un nuage de poussière. Personne. Le regard se perd au loin, sur ces montagnes vert et ocre. Puis accroche. Une, deux, trois, quatre, éoliennes à l'est, à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau. En fait, il y en a plus, des petits paquets disséminés çà et là, leurs grandes pales blanches qui tournent et le clignotement régulier de leurs feux de signalisation pour prévenir les pilotes des avions.

Elles sont loin. Il y a les 26 éoliennes d'Ally, celles de Tallizat et de La Fageolle. Ici, il n'y en a pas. Pas encore. Car des projets, il y en a partout. En Auvergne, en baie de Somme, en Aveyron, face au Mont-Saint-Michel, dans la Beauce, à l'île de Ré, dans la baie de Saint-Brieuc, à Noirmoutier... Elles sont 2 500 aujourd'hui, mais le Syndicat des énergies renouvelables (Ser), qui réunit entre autres les entreprises du secteur de l'éolien, a de grandes ambitions : de 12 000 à 15 000 à l'horizon 2020.

Une manne inespérée et la satisfaction de sauver la planète

Quotidiennement, des représentants de cabinets d'étude et de conseil démarchent les propriétaires et les municipalités pour leur proposer l'implantation d'une éolienne sur leur terrain, en échange d'un loyer de 1 000 à 6 000 euros annuels et du versement d'une taxe professionnelle conséquente. Une manne inespérée pour des agriculteurs en difficulté et des maires à la recherche de finances pour leur village. Avec la satisfaction de participer au sauvetage de la planète, en produisant une énergie propre et en réduisant les émissions de CO₂.

Mais ce quotidien devient plus difficile depuis quelque temps, et le président du Ser, André Antolini, qui fut

auparavant celui de la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC), se plaignait dans un article du *Point* en octobre 2008 des difficultés croissantes pour le développement de l'éolien en France, notamment en raison des fortes oppositions, « d'adversaires très organisés » et de difficultés administratives. Et en effet, un peu partout, des opposants à

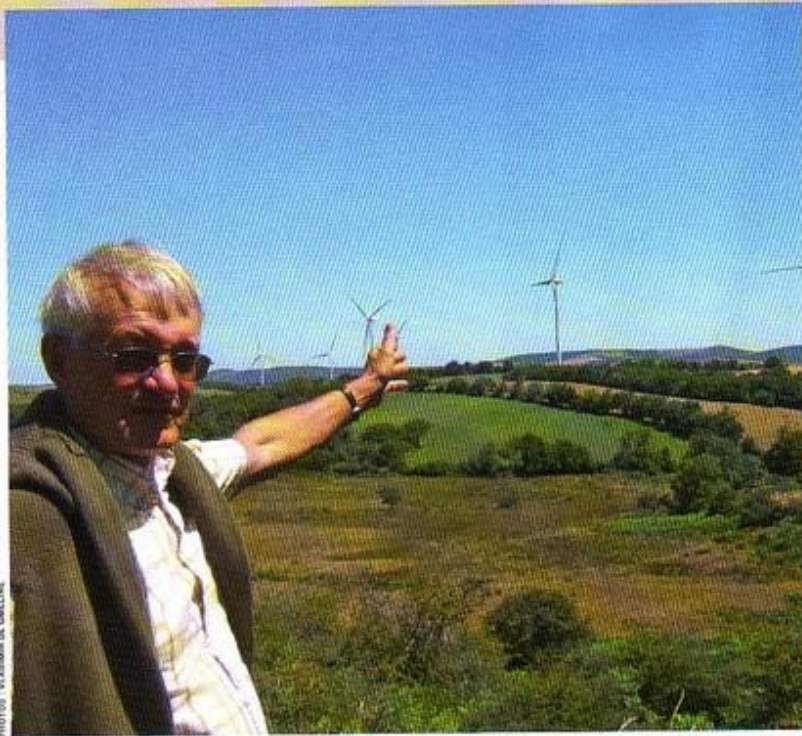
Un peu partout, des opposants à l'éolien se dressent contre les projets, invoquant des nuisances paysagères et auditives.

l'éolien se dressent contre les projets et la puissance des organisations professionnelles, invoquant des nuisances paysagères et auditives disproportionnées au regard du faible rendement d'une technique présentée comme l'alpha et l'oméga des énergies propres (*lire notre article page 11*), ainsi que des méthodes parfois à la limite de la légalité. Des associations antiéoliennes se

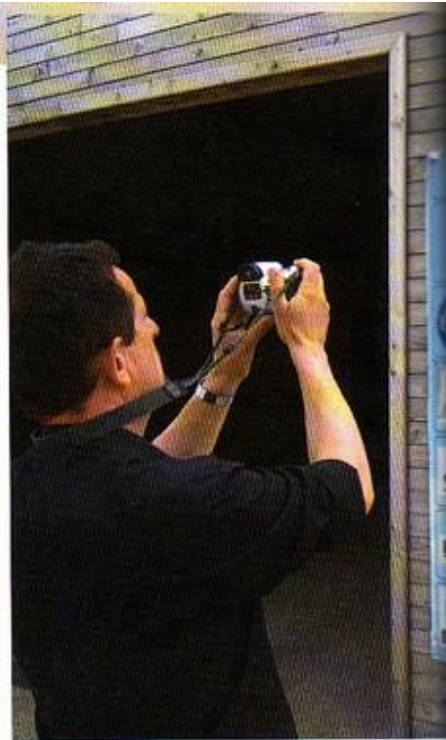
sont créées, comme Vent de colère, la Fédération environnement durable (Fed) a manifesté, des maires ont refusé des permis de construire, des préfets ont émis des doutes, provoquant l'agacement du ministère de l'Écologie, des procédures ont été lancées. Aujourd'hui, l'éolien fait l'objet de féroces affrontements. Pour ses promoteurs, l'heure tourne et l'urgence est de prendre un maximum de baux, afin de pouvoir créer des zones de développement éolien (ZDE).

La crise financière a ralenti le rythme des constructions, mais, selon Jean-Louis Moret, habitant de Massiac, au sud de Clermont-Ferrand, en lutte contre un projet d'implantation de neuf machines sur le plateau de Molonpize, « lorsque la situation économique sera plus favorable, les champs d'éoliennes apparaîtront, plus vite qu'on ne l'imagine, sur des terrains qui sont déjà prêts à les accueillir. »

Pour l'heure, le plateau qui domine Bleule ne bruit donc que du souffle du vent et du tintement des cloches. Dans d'autres endroits, aussi grandioses que celui-ci, les éoliennes écrasent le paysage, mangent l'espace et ruinent les



PHOTOS : V. ARASSE DE GAULIÈRE



Riverains. Jean Marty (ci-dessus), agriculteur à la retraite, mène la fronde à la tête d'une association. Au centre, l'abbé Roze, curé de la paroisse de Pierrefort, déplore l'ambiance délétère créée par les éoliennes. À droite, Yves Bagès, agriculteur à Ally, songe à quitter le pays, fatigué par le bruit des installations.

perspectives. Et les habitants des fermes et des maisons alentour doivent vivre avec le bruit entêtant des pales et de la génératrice. Le plateau du Cézallier est désormais touché, avec 26 éoliennes de 0,8 mégawatt (MW) sur la communauté de communes d'Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme) : « Vous verrez, c'est un endroit d'une beauté à couper le souffle, encore plus impressionnant que l'Aubrac... », nous a prévenus l'abbé Roze, curé de la paroisse de Pierrefort, infatigable arpenteur de la région et opposant désormais emblématique aux éoliennes. Dans un documentaire de Nicolas Robida diffusé en octobre 2008 sur France 5, *Vent de fronde contre l'éolien*, il faisait découvrir le saccage du territoire d'Ally et ses conséquences sur la vie quotidienne de certains de ses habitants.

Le lendemain matin, il nous guide sur les routes du plateau, carte posée à côté du volant. La quarantaine, chemise et pantalon noirs, la barbe taillée en bouc, il connaît beaucoup de monde. Et déplore l'un des nombreux dommages collatéraux de l'implantation d'éoliennes : « Il y avait dans ces montagnes un esprit particulier, la vie y est rude et les gens s'entraidaient, se parlaient. Mais

là, c'est la fin de nos villages, il règne une ambiance délétère. » Il y a ceux qui ont des éoliennes et touchent de l'argent... Et ceux qui n'en ont pas et subissent les nuisances. On se soupçonne de prises illégales d'intérêt, puisqu'il arrive régulièrement que maires et membres du conseil municipal aient des éoliennes chez eux : « La population, elle, n'est pas consultée », explique un habitant qui préfère garder l'anonymat, « si le promoteur en proposait à tout le monde, cela ferait monter les enchères, là il peut rester dans une fourchette de loyers qu'il estimera raisonnable pour lui. »

Une assignation a été délivrée à Agréole Développement. Cette SARL de développement de projets d'industrialisation d'énergies renouvelables, ainsi que la SAS Agréole et ses filiales Énergiequitable ont été créées par cinq syndicats agricoles, la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) Auvergne, les Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Cantal et de la Haute-Loire, les Jeunes agriculteurs du Cantal et de la Haute-Loire. Selon les plaignants, il est interdit à un syndicat de créer une société autre qu'une coopérative et de redistribuer des bénéfices.

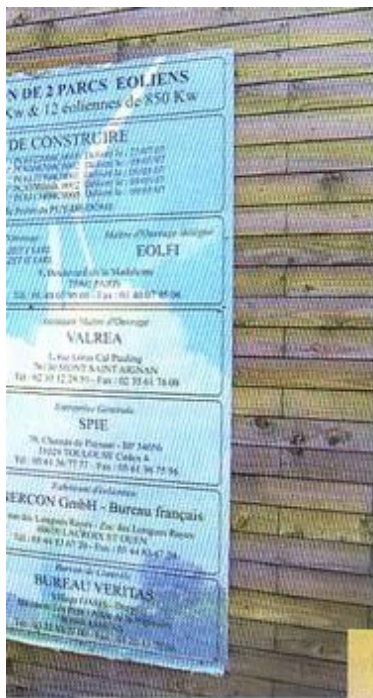
Sur la crête du Cézallier, qui domine la Limagne, s'alignent les 26 éoliennes. Elles font une centaine de mètres de haut et l'on ne voit qu'elles. Elles sont placées le long de la route et des panneaux mettent en garde contre le danger de projection de glace. En hiver, le givre formé sur les pales peut tomber

par blocs entiers... « Ça annihile les choses, les proportions changent et l'impression d'infini disparaît », déplore l'abbé. Il cite des exemples de familles qui se sont repliées sur elles-mêmes après avoir essayé de lutter : « C'est comme la chèvre de monsieur Seguin, ils ont cru pouvoir gagner, et une fois qu'ils ont perdu, ils ne veulent plus parler, ils essaient de préserver l'espace familial, craignent les représailles. » Un fils qui cherche à s'installer à qui on pourrait faire des difficultés, une route à proximité de la ferme qu'on ne remettra pas en état...

Des modes de vie housculés au pied des volcans d'Auvergne

Jean-Luc Giraud est éleveur, ses vaches paissent désormais au pied des éoliennes : « C'est dégueulasse, c'est plus le pays d'avant. Il faut voir l'ambiance que ça a mis entre les gens, les vieilles histoires ressortent, c'est la campagne... Le bruit, on s'est habitué, il faut bien. » Pour lui, l'implantation des éoliennes à proximité des routes est anormale. Il constate aussi que des chemins ont été défoncés pour permettre l'accès durant les travaux et que malgré les promesses, ils n'ont jamais été remis en état : « Ça a complètement changé notre vie, on est avec elles, tout le temps... De mon salon, j'en vois huit ! Pourtant, on fait partie du parc naturel de volcans d'Auvergne. "Naturel", ça ne veut plus rien dire. » Fataliste, il conclut : « Mais bon, c'est le business... »

À Ally, où le maire, Marie-Paule Olgagnol, s'enorgueillit d'avoir fait de sa



“Le bruit est insupportable, assourdissant. Tant qu'on est sur le tracteur et qu'on travaille, ça va, mais la nuit, c'est terrible.”

municipalité un précurseur dans le domaine de l'éolien, les liens sont restés très étroits avec l'entreprise canadienne Boralex, qui a installé les machines. Des touristes viennent visiter les parcs d'éoliennes en car, en commençant par de vieux moulins traditionnels, pour la modique somme de 9 euros.

Et pour 18 euros, on vend dans le petit restaurant de la place du village des maquettes d'éoliennes en bois. Cet été, les cars sont moins nombreux. En revanche, tout au long de l'année, ceux qui transportent conseils municipaux et candidats à l'acquisition d'une éolienne un peu partout en France, continuent de venir visiter les parcs, amenés ici par les promoteurs afin de les convaincre.

Mais tout le monde ne vit pas aussi bien cette proximité avec des machines omniprésentes. Yves Bagès est agriculteur et songe à quitter le pays, même si sa famille est installée sur l'exploitation depuis plusieurs générations : « *Le bruit est insupportable, assourdissant, ça vous prend la tête. Tant qu'on est sur le tracteur et qu'on travaille, ça va, mais la nuit, c'est terrible. Il y a quelques jours, avec le vent du nord, personne ne dormait dans la maison, même bien fatigué. Aujourd'hui, ça va.* » Derrière la ferme, à 700 mètres de là, les pales émettent un son qui fait penser à celui d'une route ou d'un avion à l'approche. Les traits tirés, Yves répète : « *C'est un bruit continu, continu, continu...* » Sa mère,

épuisée, ne parle plus que de cela : « *On l'a réveillée vers midi aujourd'hui, pour une fois qu'elle dormait.* » Chez une voisine, Boralex a installé des doubles vitrages. Selon lui, l'immobilier a chuté de 40 %. Un agent immobilier lui a confié : « *J'ose pas te dire ce que tu as perdu, ta ferme est invendable !* » Avec quatre autres personnes, il a déposé une plainte contre la municipalité sur les conditions d'installation des 26 éoliennes et s'oppose aux 14 qui doivent encore être installées.

En Aveyron, sur le plateau du Lézérou, la résistance s'est organisée de manière particulièrement pugnace. Jean Marty, éleveur à la retraite, est à la tête du collectif Agir pour le Lézérou. Le 24 juillet, il menait une manifestation pour protester contre les visites du parc éolien de Salles-Curan, où 29 éoliennes sont installées, occupant tout l'horizon au-dessus du lac de Pareloup. Dans ce « pays des sources », les projets se multiplient : sur 98 éoliennes projetées initialement, 65 sont déjà construites, un permis de construire vient d'être accordé pour 15 autres, 4 sont au contentieux et 10 en voie de construction. Ici, les gens se parlent à nouveau, unis dans un combat qui commence à porter ses fruits. Outre les nuisances, les élus craignent la fuite des touristes et la dépréciation de l'immobilier. L'implantation d'éoliennes est la hantise de ceux qui veulent ouvrir une chambre d'hôtes, un des principaux attraits du

tourisme rural. Le préfet vient de refuser l'implantation de 25 éoliennes sur un total de 40, répartis sur quatre parcs, Saint-Laurent-du-Lézérou, Saint-Beauzély, Curan et Vezins-en-Lézérou.

Et certains propriétaires veulent désormais se débarrasser des machines qu'ils ont accepté d'installer : « *On en a deux, 6 000 euros par an par machine* », explique un agriculteur, qui préfère garder l'anonymat, « *et ils veulent nous en mettre une de plus pour 12 000 euros ! Mais on en veut plus, on ne savait pas que ce serait aussi bruyant : qu'ils les démontent et qu'ils gardent leur pognon !* »

Claude Benoit, lui, n'en a jamais voulu. Les six éoliennes de Viarouge, sur la route de Rodez, sont chez un voisin, qui n'habite pas là mais touche les loyers : « *Ça lui fait autour de 25 000 euros par an. On m'en proposait trois sur les six. Les promoteurs venaient me voir deux fois par semaine. Pendant quelque temps, je n'ai pas dormi, des gens me disaient : "Toi, ça se voit que tu as de l'argent, tu craches dans la soupe ! Je me demandais si je ne passais pas à côté de quelque chose..."* » Il a tenu bon et laissé l'argent filer chez son voisin : « *On est ici depuis 1835. Aujourd'hui, je suis content car je laisserai à mon fils une exploitation nickel ! Il ne veut pas d'éoliennes, pas plus que ma fille : ils veulent avant tout que nous respectons et conservions notre patrimoine. De toute façon, les trois quarts des jeunes sont contre !* »

Pages suivantes, "Une duperie au nom de l'écologie" et "Éoliennes, mode d'emploi". >>

Entretien. Le point de vue du président de la Fédération environnement durable.

“Une duperie au nom de l'écologie”

Jean-Louis Butré (photo), chef d'entreprise à la retraite, est à la tête de la Fédération environnement durable (Fed), la plus importante organisation d'opposants aux éoliennes, qui rassemble aujourd'hui cinq cents associations à travers la France. Avec son site Internet et son maillage sur tout le territoire, la Fed est à la pointe de la lutte contre les nouvelles implantations. Dans son livre *L'imposture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France*, préfacé par Valéry Giscard d'Estaing, il explique le fonctionnement de l'électricité éolienne et analyse les énormes enjeux financiers d'un secteur en plein développement.

Que reprochez-vous aux éoliennes ? Au sein de la Fed, nous sommes partisans des énergies renouvelables et des économies d'énergie, ouverts à l'écologie sans être liés à aucun lobby. Nous ne nous prononçons d'ailleurs pas sur des questions comme le réchauffement clima-

Business. Les éoliennes, un marché facile et garanti où l'on gagne à tous les coups ?

tique. Simplement, nous avons classé ces énergies et nous sommes contre l'éolien industriel, c'est une erreur stratégique. Le rendement est absolument lamentable, de l'ordre de 25 % sur l'année. C'est un système qui n'est pas sain économiquement, puisqu'on doit le subventionner en rachetant l'électricité éolienne plus cher (8,2 centimes le kilowattheure, garanti sur quinze ans), ce qui représente un surcoût de 2 à 3 milliards d'euros par an, soit 30 à 40 milliards sur quinze ans. C'est largement plus que l'électricité hydraulique, thermique ou nucléaire !

Justement, les partisans de l'éolien reprochent souvent à leurs adversaires d'être liés au lobby nucléaire... C'est un argument que l'on nous renvoie systématiquement, mais chez nous, il y a de tout, des gens de sensibilité totalement différente, de droite comme de gauche, des pro et des antinucléaires. Nous avons beau-

coup d'experts, des économistes, des médecins, des spécialistes de l'environnement, qui sont arrivés aux mêmes conclusions, qui sont celles d'un organisme indépendant comme l'Institut Montaigne.

Y a-t-il un lobby éolien ? Tout cela est uniquement lié à la puissance de ce lobby. Comment voulez-vous faire croire qu'une machine qui a un si faible rendement est viable économiquement ? Le solaire peut évoluer, on peut faire des recherches, l'éolien, lui, ne peut plus évoluer, on ne pourra pas faire des machines toujours plus grandes. Ce n'est pas de la faute des éoliennes, mais du vent !

Prenez n'importe quelle entreprise et mettez face à elle un client qui paie plus cher que la normale, et en plus avec régularité à trente jours, à savoir EDF, et vous le multipliez par dix ou quinze ans, c'est une rente formidable.

C'est un marché facile et garanti. Même sans capital, on obtient sans

difficulté des crédits des banques, facilement convaincus par la rentabilité du secteur. Et si vous ne revendez pas les baux, vous pouvez devenir exploitant, comme EDF, GDF Suez ou Areva : là, c'est aussi le jackpot avec des taux internes de rentabilité de 20 à 40 % par an, ce qui est largement supérieur aux coefficients généralement admis pour les entreprises industrielles.

J'ai été entendu par la Commission de régulation de l'électricité, qui estime qu'au vu de l'objectif du Syndicat des énergies renouvelables (Ser) d'implanter 12 000 à 15 000 éoliennes à l'horizon 2020, ce système assure aux investisseurs un taux de rentabilité "anormalement élevé". Alors que nous ne

sommes qu'à 15 % de cet objectif, les éoliennes ne fournissent que 1,2 % de l'électricité produite en France sur un mois et la réduction théorique des émissions de CO₂ qui en résulte est de 0,06 %. C'est une escroquerie nationale, au nom de l'écologie !

Propos recueillis par

VLADIMIR DE GMELINE

L'imposture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France, Éditions du Toucan, 152 pages, 12 €.



“Comment voulez-vous faire croire qu'une machine avec un rendement aussi faible soit viable économiquement ?”



PHOTOS : AMR NIZI - COOL PARTICULIERE

Technique. Un rendement d'appoint, mais médiocre et coûteux.

Éoliennes, mode d'emploi

Aérogénérateur, tel est le nom exact de l'éolienne. Il s'agit d'un mécanisme ayant pour but de convertir l'énergie du vent en énergie électrique. Son principe est simple : le vent met les pales en mouvement, la rotation de ces dernières entraîne d'autres pièces mécaniques dont le déplacement produit un courant, par le biais d'un phénomène classique : l'induction. L'éolienne, comme une simple dynamo de vélo, assure donc un couplage mécano-électrique.

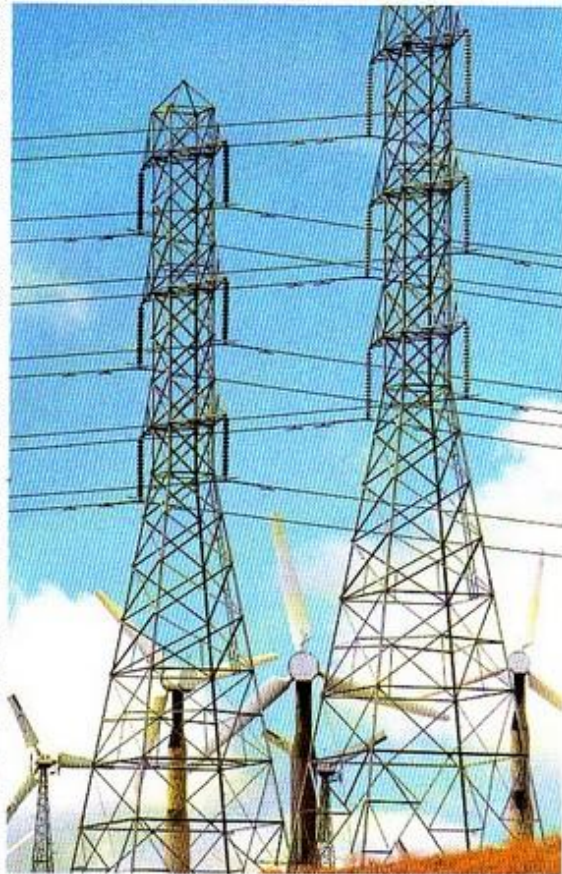
Par nature, l'électricité ne se stocke pas – ou difficilement. Les sources de production sont donc le plus souvent reliées directement à un réseau de distribution. Les parcs éoliens doivent de ce fait se plier à une double contrainte : une bonne exposition au vent et, en même temps, la possibilité pour le site choisi de s'insérer facilement dans les réseaux électriques, que ceux-ci existent ou qu'il faille les construire.

Par ailleurs, si le vent fait de l'éolienne une énergie durable, sa nature même pose problème. Le vent, en effet, est variable, voire capricieux. Il est difficile de compter sur un régime soutenu : on parle alors de production intermittente. Mais ce type de production s'accommode mal avec la gestion des besoins en électricité, qui requiert davantage de constance. Pour pallier cette variabilité du régime de production éolien, il convient donc de le coupler avec des sites de production conventionnelle – centrales thermiques ou hydroélectriques (les centrales nucléaires ne possédant pas la souplesse requise pour s'adapter à l'intermittence de l'éolien).

Ainsi l'éolien ne saurait être qu'une énergie d'appoint destinée à s'insérer dans le réseau existant. Mais au lieu de se substituer, l'éolien s'ajoute : développement de lignes supplémentaires pour le raccordement aux réseaux, sollicitation des sources classiques (essentiellement d'origine thermi-

que – donc non renouvelables et polluantes) pour l'utilisation de son électricité.

En plus des difficultés liées à son utilisation, l'éolienne présente un rendement technologique relativement



Réseau électrique. Les parcs éoliens nécessitent parfois la création de nouvelles lignes à haute tension.

médiocre. Les contraintes mécaniques, liées à sa structure, l'obligent en effet à utiliser le vent de manière restreinte. En deçà d'une certaine vitesse (25 kilomètres-heure), le générateur ne se déclenche pas. En cas de vent fort (au-delà de 80 kilomètres-heure), il se débranche, afin d'éviter d'éventuels accidents comme la rupture d'une pale. L'extension d'un parc (on parle de foisonnement) fait en sorte d'atténuer le caractère intermittent : quand certaines éoliennes sont à l'arrêt, d'autres, situées à proximité mais dans un régime venteux différent, continuent à pro-

duire du courant. Mais il reste qu'une éolienne, prise isolément, est incapable de fournir de manière permanente sa puissance électrique nominale ; la puissance totale d'un parc éolien ne saurait donc être calculée en ajoutant simplement les puissances des machines qui le constituent.

Par ailleurs, si le domaine des énergies renouvelables peut espérer bénéficier, dans un avenir proche, d'un certain nombre d'avancées technologiques (en ce qui concerne l'énergie solaire notamment), cette marge de progression est plus réduite dans le cas de l'éolien. Le stockage de l'énergie produite nécessite la mise en œuvre de procédés technologiques lourds. Le principe physique du couplage mécano-électrique ne saurait être réellement amélioré. Les contraintes de structure brident une augmentation significative de la taille des éoliennes. Une amélioration des matériaux utilisés est possible mais n'aura qu'un impact limité sur la puissance résultante.

En outre, les sites les plus adaptés (vent soutenu et facilité de raccordement au réseau) ayant été exploités en premier, la qualité des prochains parcs sera vraisemblablement moindre que celle des parcs déjà existants.

Au regard des buts assignés aux énergies renouvelables, l'intérêt d'un usage massif de l'éolien est donc fortement à relativiser. Il ne constitue pas le remplacement formel d'une énergie sale par de l'énergie propre. La puissance produite reste très faible au regard des besoins des consommateurs. Son impact environnemental est sujet à polémiques et enfin, il présente un déséquilibre important entre le coût de son installation et son efficacité. On estime en effet que son usage permettrait au mieux de réduire de 0,3 % les émissions françaises de CO₂, lesquelles ne représentent que 1,5 % des émissions mondiales... **MICKAËL FONTON**